

## AVIS PUBLIC

### Propriété sise au 87, rue des Hauts-Bois (lot 2 154 764) secteur Saint-Romuald

La population est avisée qu'à sa séance ordinaire du conseil d'arrondissement Chutes-de-la-Chaudière-Est qui se tiendra le **mercredi 13 novembre 2019, à 18 h 30**, à la salle du conseil d'arrondissement (Centre civique) située au 959, rue Nolin, Lévis (secteur Saint-Jean-Chrysostome), le conseil statuera sur la demande suivante :

- Rendre conforme, des dimensions d'un terrain desservi pour la transformation d'une habitation unifamiliale jumelée existante, en habitation bifamiliale jumelée, avec :
    - la largeur minimale, mesurée à 15 mètres de la ligne avant à 12,5 mètres, au lieu de 16 mètres ;
    - la superficie minimale à 404,1 mètres carrés, au lieu de 448 mètres carrés ;
- tel que prescrit par l'article 16 du Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre, et ce, avant que le conseil ne rende sa décision sur cette demande.

Donné à Lévis, le 22 octobre 2019

(Signé) Hélène Jomphe

Hélène Jomphe, chef de service

